

# Domaine Sciences, Technologies et Santé, Mention Agronomie, Spécialité Agriculture Durable

RNCP11659 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 210                                               |
| Code(s) ROME            | A1301                                             |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Strasbourg

<http://www.unistra.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de sa formation antérieure, celles acquises dans le cadre de la LiPro permettront au Licencié :

- d'effectuer des diagnostics de fonctionnement d'une exploitation agricole.
- de proposer, pour le compte d'un exploitant ou au sein d'une organisation professionnelle, des évolutions de l'activité d'une exploitation prenant en compte les contraintes environnementales
- de proposer, dans les mêmes conditions, des évolutions socio-économiques intégrant de nouveaux aspects de la demande sociétale (filières courtes, agro-tourisme,...)
- de concevoir des cahiers des charges d'exécution de travaux, dans les mêmes domaines, puis d'en conduire l'application, ainsi que de gérer les marchés et contrats correspondants.
- de veiller au bon fonctionnement d'installations techniques.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

Le licencié aura également acquis des compétences transversales, lui permettant :

- de participer à des études d'aménagement en zones rurales.
- de participer à l'élaboration d'études d'impacts des activités agricoles sur l'environnement.

Placé sous la responsabilité d'un ingénieur, le licencié est apte à manager une petite équipe de techniciens et d'ouvriers et à gérer des échanges institutionnels variés dans des cadres réglementaires et législatifs diversifiés, en vue de mener à bien un projet technique déterminé.

Ou bien, chef d'exploitation, il a acquis les compétences transversales supplémentaires, lui permettant d'analyser globalement avec un regard critique le fonctionnement de son exploitation et d'en proposer lui-même des évolutions techniques et/ou économiques et d'en assurer le pilotage (attention : La LiPro ne confère pas la capacité à l'installation comme agriculteur).

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur agricole et environnement

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier de la nomenclature INSEE

- 1) Exploitant ou futur exploitant agricole (attention : la LiPro seule ne confère pas la capacité professionnelle), second d'exploitation, chef de culture
- 2) Chargé d'étude ou conseiller au sein d'organismes professionnels agricoles (Chambres consulaires, associations de producteurs, coopératives, syndicats professionnels ...)
- 3) Chargé de mission (Agriculture / Environnement / Aménagement du territoire) des collectivités territoriales et structures intercommunales (Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de communes, Pays, ...) + syndicats de bassin, syndicats de rivière, syndicats AEP.
- 4) Chargé d'étude Bureaux d'études Environnement et Aménagement du territoire (élaboration de schémas d'aménagement, études diagnostic, prospectives, ...).
- 5) Chargé de mission ou auditeurs des organismes certificateurs "Qualification des exploitations" (Démarche Agriculture Raisonnée).
- 6) Enseignant formateur technique dans la formation professionnelle agricole

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique                                                                                                                   |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 117 €                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 4 645                                                                                                                                                                          |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 44 %                                                                                                                                                                           |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 29 %                                                                                                                                                                           |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture                                                |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Jury de diplôme

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11659/>